



Association La Foulée Rochetoirinoise

Compte rendu de la réunion du Bureau du 03 mars 2022

Présents : Roger Bruno-Mignot, Michèle Delignières, Michel Hamaïde, Nicole Noe, Sylviane Thomas, Pascal Verbruggen, Marc Fouchier

Absent : Marc Mattant

1. Inscriptions enregistrées pour la saison 2021/2022

65 adhérents en date du 08 mars 2022, inchangé.

2. Point financier

Synthèse actuelle des comptes d'un montant de 8529 € environ, dont 8 435 € du Compte sur Livret.

Evolution par rapport à situation précédente au 1^{er} décembre 2021 correspondant notamment aux opérations de :

- Recettes : 2030 € de FFR (convention de balisage)
- Dépenses : montants des licences à la FFR, remboursement indemnités kilométriques (balisage, ...), achat trousse de secours, factures de fourniture, repas du bureau, ...

Dépenses en attente non incluses dans cette synthèse : règlement du montant des formations 2022 (1807 € identifiés à ce jour / cf point 15)

3. Point sur les commissions

Pour mémoire, la diffusion aux adhérents des informations provenant des commissions, après validation préalable par le Bureau, doit être faite via la messagerie mail de La Foulée.

❖ **Commission Randos** : Jacqueline Hollard et Pierre Moretton

Cette commission déjà existante les années précédentes, fonctionne correctement : RAS

❖ **Commission Formation**

Au vu de la complexité pour mettre en place les formations prévues en 2022, il paraît difficile qu'une commission formation puisse se charger de ce thème.

❖ **Commission Balisage** : Pascal Verbruggen, Robert Doix, Thérèse Paturel et Monique Sévère.

Cette commission déjà existante les années précédentes, Fonctionne correctement : RAS

Prochaine réunion le 16 mars 2022

❖ **Commission Relation avec la mairie** : Pascal Verbruggen et Marc Mattant

❖ **Commission relation FFR & adhésions** : Marc Fouchier et Michèle Delignières

❖ **Commission détente et animation** : Jacqueline Hollard, Danièle Moretton et Jocelyne Bruno-Mignot

Faire un point avec Jacqueline s'il y a des propositions déjà faites à ce jour.

A ce titre, suggestion de reprendre le(s) projet(s) suivant(s) projeté(s) mais non réalisé(s) (COVID) :

- La rando des 3 chapelles (St Joseph/ La Salette / Montceau) , prévision début juin sous réserve météo et fin travaux d'assainissement à Montceau.
- ...

❖ **Commission rando des tartines et théâtre** : Roger Bruno-Mignot, Pierre Moretton, Thérèse Paturel, Marc Mattant, Monique Gaillard et Jeanine Doublier

Le bureau se pose des questions pour savoir si la création de cette commission est utile car compliquée et quelle en est la plus-value pour le bureau.

❖ **Commission site Internet** : Roger Bruno-Mignot et Marc Fouchier

4. Rando des tartines du 02 octobre 2022

❖ **Circuits** : Adoption des 3 circuits de la randonnée prévue en 2020 qui n'a pas eu lieu pour cause de Covid19 : Vert 7km, Bleu 11 Km, Rouge 16,5Km.

❖ **liste des taches** : Débat et mise à jour en réunion de la liste des taches, du qui fait quoi, de ce qui est déjà réalisé et/ou des mois prévisionnel de réalisation de ces tâches.

Pour les différents courriers, mettre à jours ceux prévus initialement pour 2020 : Marc Fouchier

Rencontre du nouveau propriétaire pour obtention autorisation pour le ravitaillement le grand bois : Pascal Verbruggen

Liste des taches à compléter en réunion des bénévoles, dont remplacement de Marinette pour la mise en route du café à 6 :00

❖ **Réunion des bénévoles** : Aura lieu le **Vendredi 17 juin à 20 :00**

❖ **Cout des inscriptions** : Arrêté à **6€**

❖ **Affiches** :

- **Crédit Agricole** : Mettre à jour le numéro de téléphone pour les renseignements : celui de Marc Fouchier (06.70.58.31.47)
- **Affiches routes** : Problème du format de couleur jaune soutenu qui représente un cout élevé car l'Association ne bénéficie plus de l'offre promotionnelle précédente.

❖ **Points à améliorer (suite à rando de 2018)** : Partage sur ce retour d'expérience, et rappel particulier sur la présence des bénévoles après le repas pour le nettoyage salle et rangement matériel Foulée (engagements pris concernant la restitution de la salle)

5. Soirée théâtre du 1^{er} octobre 2022 :

Troupe retenue : Lors de la réunion pas de réponse de la troupe initialement pressentie. Celle-ci s'étant désistée, une nouvelle troupe sollicitée par Roger a répondu positivement

Prix des billets : 10 €

Bar ouvert : oui, y compris tireuse à bière

Crêpes : oui

6. Rando du groupe 3 :

Accompagnatrices : 7 : Monique G, Michèle, Jocelyne BM, Chantal C, Martine, Danièle, Sylviane

Nombre moyen de participants : en moyenne il y a 5 participants

7. Séances de marche nordique:

Accompagnateurs : 3 : Thérèse, Jacqueline et Roger

Nombre moyen de participants : En moyenne il y a 1,5 participants

La question se pose pour continuer ou non cette activité

Faire un sondage et proposer un autre jour de la semaine (Roger) : fait depuis par mail aux adhérents du 09 mars 2022.

8 Enregistrement du nouveau Bureau à la préfecture:

Dossier transmis le 7 février dernier, Pas de retour à ce jour

9. Publicité pour la rando des tartines ?

10. Documents à transmettre aux adhérents : fait le 02/12/2021

Pour mémoire il s'agissait de : La fiche de garanties couvertes par la licence FFRandonnées, Le règlement intérieur 2018, La fiche médicale personnelle

11- Cotisation adhérents saison

Pour la saison 2022/2023 : compétence du CA : on en reparle au CA du 16 mars :

12. Indemnités kilométriques des randonnées et autres déplacements

Tarif des impôts pour le remboursement des frais de déplacement (année 2022) :

Barème kilométrique - Automobiles

Puissance administrative	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	$d \times 0,502$	$(d \times 0,300) + 1 006$	$d \times 0,350$
4 CV	$d \times 0,575$	$(d \times 0,323) + 1 262$	$d \times 0,387$
5 CV	$d \times 0,603$	$(d \times 0,339) + 1 320$	$d \times 0,405$
6 CV	$d \times 0,631$	$(d \times 0,355) + 1 382$	$d \times 0,425$
7 CV et plus	$d \times 0,661$	$(d \times 0,374) + 1 431$	$d \times 0,446$

Pour un kilométrage de 15 000 km /an le prix et pour une voiture de 6cv, le prix moyen an km est de 45 ct€/km.

Selon info de Bercy : revalorisation de 10% à partir d'Avril 2022, soit pour un kilométrage de 15 000 km /an le prix et pour une voiture de 6cv, le prix moyen an km est de 50 ct€/km .

Le prix du covoiturage à 0.25 ct€/km voté en 2018 est un tarif de complaisance qui ne rembourse pas les frais RÉELS du véhicule et qui n'est correct que lorsque le conducteur (et donc le véhicule) n'est pas toujours le même, avec effet de réciprocité entre plusieurs véhicules.

Si le prix est fixé à 40 cts/km :

Pour 5 personnes : 8 cts par km A/R

Pour 4 personnes : 10 cts par km A/R
Pour 3 personnes : 13 cts par km A/R

⇒ **Décision : Le nouveau tarif d'indemnité kilométrique proposé par le Bureau est donc fixé à 40 cts/km**

13.- Règlement Intérieur

Mise à jour du document qui doit être validé par le CA du 16 mars prochain

Modifications à apporter :

- Article 3.1 L'Adhésion est une obligation pour participer aux activités du club. Toute personne désirant adhérer remplit un bulletin d'adhésion, s'acquie de la cotisation annuelle (période du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante) et souscrit une licence/assurance. → suppression de cette dernière mention car double emploi avec l'article suivant 3.2 La Cotisation.
- Article 3.6 Le Droit à l'image : rappel : Les adhérents qui ne souhaiteraient pas autoriser le Club à publier ces documents (*photos et vidéos*) doivent le mentionner expressément sur le bulletin d'adhésion. → La Fiche d'inscription à la Foulée devra être complétée d'une mention spécifique correspondante.
- Article 4 : Engagement des adhérents. Chaque adhérent prend l'engagement, lors de son adhésion, d'accepter le présent Règlement Intérieur. ==>> demande de retranscription explicite à rajouter sur la Fiche d'Inscription.
- Article 5 : Les Activités . Les activités proposées aux Adhérents sont les suivantes : →supprimer « Les séjours »
- Article 5.2 Les Calendriers : « Les calendriers des randonnées pédestres du mardi et des séances de marche nordique sont établis tous les deux mois » →à remplacer par deux ou trois mois environ.
- Article 7.1 La participation financière de chaque passager : prix des kilométriques aller/retour hors montant des péages dorénavant porté à 0.40 € (en remplacement de 0.25€ initial).

Article(s) débattu(s) ne faisant finalement pas l'objet de modifications

- Article 8 : L'Équipement des adhérents :L'animateur se réserve le droit de refuser tout participant dont l'équipement lui apparait inadapté à la sortie proposée. (cf conformité aux dispositions de la FFR ?)

14. Balisage

Versement indemnités FFR38 : 2030,00 € en janvier

Campagne de balisage 2022 : débute en avril

Réunion baliseurs le 15 mars prochain

Pas de secteur prioritaire à baliser

Autorisation des VDD pour baliser 150 km en 2022 (au lieu des 112 km de la convention initiale qui est en cours de modification)

15. Formations

❖ Secourisme PSC1 le 11 mars 2022 au FFSS à Villefontaine (coût : 540 €)

9 Participants : Martine PITET , Christian PITET , Marc FOUCHIER, Nicole NOE, Livio GAZZOLA , Jeanine DOUBLIER, Christiane DHERBECOURT , Thérèse PATUREL , Robert DOIX .

❖ Pratiquer la randonnée découverte FFR 38 à St André Le Gaz le 01/4/2022(coût : 427 €)

7 Participants : Marie-Rose BROCHIER, Bernard BROUILLAC,, Marc FOUCHIER, Chantal COTTAZ, Christiane DHERBECOURT, Martine PITET , Christian PITET

❖ Certificat animateur de Randonnée de Proximité FFR 38 à St André Le Gaz (coût : 840 €), le 02/04/2022 et le 19/05/2022

4 Participants :Nicole NOE, Sylviane THOMAS, Christian PITET , Marc FOUCHIER, Nicole NOE,

16. Reprise des après-rando à la salle de réunion

Réponse de la mairie négative

Organisation matérielle et pointage des produits restants : Michèle et Thérèse s'en chargent.

17.- Ordre du jour du prochain CA

Points évoqués à la réunion du bureau dont le règlement intérieur

18. Réunions

Date de réunion du prochain Bureau : Mercredi 20 avril à 17h

Date de réunion des bénévoles pour les postes théâtre et tartine : Vendredi 17 juin à 20h

19. Dates des prochaines réunions du CA/AG de fin d'exercice :

Juin ou début septembre ou octobre (à définir en prochaine réunion)

20. Point divers:

Réalisation de tee-shirts au logo de la Foulée :**non**

Achats des produits pour le goûter d'après rando : produits plus haut de gamme

Rando/resto/pétanque et journée tourisme : demander au groupe détente animation ?

Repas animateurs en novembre 2022

Présence de Michel Garcin aux prochaines réunions du bureau + diffusion des documents comme aux membres du bureau : **oui**

Distribution de 5 trousse de secours aux nouvelles accompagnatrices (2 en stock) : fait

Réunion du comité des fêtes du 25/03 à 20h30 : Pascal peut-il y aller ?